

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 septembre 2006

NB : AFFICHAGE à l'Hôtel de Ville du 21 septembre au 21 octobre 2006

PRESENTS :

Vincent LEDOUX - Renée CALLEWAERT - Michel MATHON - Jeannique VANDEWIELE - Jean-François TAILLEZ - Pascal FLAHOU - Nathalie TRIVERI - Rodrigue DESMET - - Réjane CASTEL - Jackie VERBEKEN - Odette DEVELTER - Annick CASTELEIN - Laurence LIPPERT - Christophe LAVA - - Jérémy KROCK - Sophie LAFRENOY - Arnaud VANDEKERCKHOVE - Joëlle DECLERCQ - Laurent WINDELS - Bruno COSYN - André VARLET - Chantal NYS - Evelyne DUMOULIN - Antonio DA SILVA - Patrick DEGRAVIER - Etienne DECEUNINCK - Hervé DIZY

PROCURATIONS :

Jean-Louis BEAUVENTRE, procuration à Renée CALLEWAERT
Yolande DUPONT, procuration à Vincent LEDOUX
Rose-Marie BUCHET, procuration à Nathalie TRIVERI
Thierry BUCQUOYE, procuration à Laurence LIPPERT
Michel PETILLON, procuration à André VARLET
Geneviève LEROUGE, procuration à Antonio DA SILVA

SECRETAIRE :

Jérémy KROCK

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant les grandes lignes de l'analyse financière de la commune pour 2005, ce document émanant de la Trésorerie Publique d'Halluin.

Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2006 après intervention de M. DIZY demandant quelques précisions concernant le vote de M. COSYN lors de la motion sur le projet autoroutier A24.

Aucune délibération pour « Le Roncquois dans sa ville »

« Aménagement de la Ville et de la Campagne »

2.01 - Complexe sportif JOEL-BATS - réaménagement - marchés négociés - autorisation donnée au maire de souscrire les marchés correspondants

Les terrains de schiste rouge (football) et de bi-cross (BMX), localisés au complexe sportif Joël-Bats, ne correspondent plus aux attentes des usagers et clubs sportifs, au regard notamment des conditions météorologiques peu clémentes et des règles et normes de sécurité. La décision d'une opération de réhabilitation avait d'ailleurs été exposée dans le programmation budgétaire 2006 au titre du Plan Local Sportif.

Après de nombreux échanges avec les clubs et l'office municipal des sports -OMS-, outre le terrain synthétique de football et les aménagements de sécurité et de mise aux normes du terrain de bi-cross, des travaux de réseaux et d'assainissement ont été prévus, ces derniers devant mettre un terme aux problèmes récurrents d'inondations dans le secteur... Cette opération devrait se dérouler comme suit :

2006 :

- une 1ère action de réhabilitation du terrain de bicross (renforcement du drainage et passage de gaines pour les réseaux, réaménagement des buttes, déplacement d'une clôture) ;
- le remplacement du terrain de schiste par un terrain synthétique (terrain, main courante et éclairage seront ainsi intégralement remplacés), celui-ci s'inscrivant dans une démarche de classement (cat IV).

2007 :

- la réhabilitation du site de bicross s'achèvera par la construction d'un pôle de « départ », d'un local technique et de stockage et l'installation d'un éclairage central.

Le bureau d'études OSMOSE de Villeneuve d'Ascq a été retenu pour la maîtrise d'œuvre correspondante. L'estimation globale des travaux est fixée à 1 225 332 € HT.

Répartition en 2 lots :

- lot 1 : aménagement de terrains de sports (phase 1 : terrain de football – phase 2 : terrain BMX)
- lot 2 : éclairage sportif.

